

Demande de naturalisation pour carte Compétences et Talents

Par djsid, le 17/04/2013 à 14:38

Bonjour,

D'origine marocaine, j'ai quitté la France en 2009 après 5 ans de séjour durant mes études supérieures avec à la clé 2 diplômes étatiques français M2.

J'ai regagné le territoire français en 2011 en tant que salarié en CDI au sein d'une SSII en informatique avec un titre de séjour compétences et talents.

J'aimerais savoir avant toute chose:

- -Si j'ai le droit de demander la naturalisation avec cette carte?
- Si oui, devrais-je attendre 5 ans avant de formuler ma demande ou cette durée est réduite vu mes diplômes ?
- J'ai choisi cette carte uniquement pour rapatrier ma femme avec moi de plein droits.Puis-je sinon changer de statut vers salarié vu qu'il me reste 1 an avant de renouveler mon titre séjour ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements

Par Helaury, le 18/04/2013 à 18:53

Code du droit d'asile.

Par djsid, le 19/04/2013 à 11:53

Merci. Mais qu'est que je devrais lire plus précisément dans mon cas ?